

Accueil de Loisirs de Vers sur Selle



INSCRIPTION

Pour le bon fonctionnement de l'Accueil, il est important de remplir le plus fidèlement possible cette partie pour nous permettre de prévoir le nombre d'encadrant sur l'accueil.

NOM/PRENOM (de l'enfant): AGE:

DATE DE NAISSANCE (de l'enfant):

ADRESSE:

MAIL:

VACANCES de Février 2024:

du Lundi 26 Février au Vendredi 1er Mars 2024 Numéro CAF:

ARTS 2 RUE...

MON ENFANT SERA PRESENT SUR L'ACCUEIL DE LOISIRS: COCHEZ LES CASES CORRESPONDANTES.

Forfait 5 jours

L	M	M	J	V*
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

UNE FICHE
D'INSCRIPTION PAR
ENFANT

Cantine

L	M	M	J	V*
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

INFORMATIONS:

Jeudi 29 Février 2024: Soirée Spectacle salle communale à partir de 17h,

Vendredi 1er Mars 2024: PIQUE NIQUE à prévoir par les parents (sous sac glacière avec un pain de glace)*

JOUR DE SORTIE

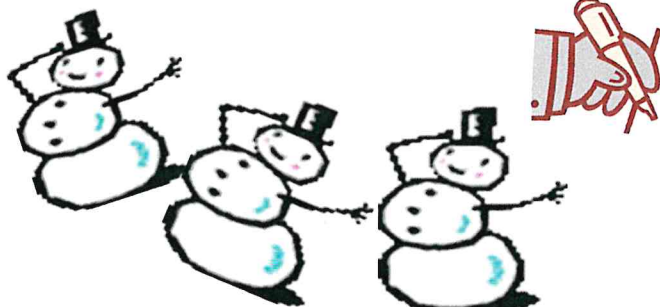
ACTE D'ENGAGEMENT :

Je soussigné(e) _____

responsable de l'enfant _____

déclare avoir pris connaissance des conditions de fonctionnement de l'accueil de Loisirs organisé par la Mairie de Vers sur Selle et les PEP 80, et autorise mon enfant à participer aux différentes activités proposées par les organisateurs et décharge ces derniers de toute responsabilité en cas d'accident pouvant survenir avant ou après les heures d'ouverture ou de fermeture du centre ; autorise également les organisateurs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales...).

De même, j'autorise / n'autorise pas l'accueil à prendre des photographies ou des images vidéos de mon enfant dans le seul but de promouvoir l'Accueil ou pour diffuser lors de manifestations et sur le site internet de la commune de Vers sur Selle, dans la rubrique liées aux activités de



à le / / 2024

Signature du responsable légal de l'enfant
à faire précéder de la mention « lu et approuvé »